

Liste des traitements à caractère personnel

Dossier médical commun des patients	2
Téléconsultation avec Doctolib.....	3
Dossier médical des patients accueillis aux urgences.....	4
Dossier d'analyses biologiques	5
Dossier d'anesthésie	6
Dossier de Réanimation	7
Gestion du dossier patient d'Imagerie.....	8
Externalisation des rendez-vous téléphonique de radiologie	9
Télesuivi des patients diabétiques ou insuffisants cardiaques.....	10
Dossier du réseau de Cancérologie.....	11
Télesuivi des patients atteints de la Covid19.....	12
Téléconsultation en EHPAD	13
Gestion du dossier pharmaceutique.....	14
Optimisation du codage.....	15
Suivi Social des patients.....	16
Gestion du dossier administratif du patient	17

Liste actualisée au 09 juin 2020

Dossier médical commun des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution M-Crossway de la société Maincare : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical commun à tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Téléconsultation avec Doctolib

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est la société Doctolib

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des hébergeurs de santé AZ Network, Coreye et Aws : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation de la téléconsultation pour tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier médical des patients accueillis aux urgences

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Terminal Urgences de l'ORU Paca: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical des patients accueillis aux urgences

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la gestion des résultats de vos analyses biologiques

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier d'analyses biologiques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est le GCS Hospilab47

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société SIGEMS, qui est hébergeur de données de santé : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des analyses biologiques réalisées au cours d'une consultation ou d'une hospitalisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier d'anesthésie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement à l'aide de la solution M-Diane des sociétés Maincare et Bow Médical: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier d'anesthésie en pré, per et post opératoire

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier de Réanimation

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement à l'aide de la solution ICCA de la société Philips: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical pendant un séjour dans le service de réanimation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier patient d'Imagerie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Xplore de la société EDL et la solution Vénus de la société Nicesoft : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier d'imagerie du patient en radiologie et médecine nucléaire

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à la réalisation d'examen d'imagerie dans les services de radiologie et médecine nucléaire.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Externalisation des rendez-vous téléphonique de radiologie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données de santé, données d'identification

Le sous-traitant des données : est la société PrestaCare

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la saisie des rendez-vous de radiologie par des téléopérateurs lorsque le secrétariat du service est occupé.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, la société Simplify

a saisie du rendez-vous s'effectue à partir d'un pays en dehors de l'union européenne.

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à la fixation d'un rendez-vous au service de la radiologie.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Télesuivi des patients diabétiques ou insuffisants cardiaques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de prestataire hébergeur de données de santé,: AZ Network, AWS avec la solution Diabeo de la société Sanofi, la solution Accu-Check de la société Roche, la solution de la société Careline, la solution de la société Satelia : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est le suivi des patients à domicile

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale : article R710-2-1 et Article R1112-2 du code de la santé publique et le cahier des charges des expérimentations relatives à la prise en charge par télésurveillance des patients insuffisants cardiaques chroniques mises en œuvre sur le fondement 54 de la loi n°2017-1836 de financement de la sécurité sociale pour 2018 - publié au JO le 27 octobre 2018

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : le sous-traitant, les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

Dossier du réseau de Cancérologie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est l'association « Onco Nouvelle-Aquitaine »

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'hébergeur de données de santé choisit par l'Onco Nouvelle-Aquitaine à l'aide de la solution DCC K-Process: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) M. Loïc Montangon joignable au 05 55 50 51 81

La finalité (Art 13-1 c) est la mise œuvre d'un logiciel et d'un entrepôt de données accessibles aux équipes de soins, et aux équipes de structures de gestion du dépistage organisé reconnues par l'Agence Régionale de Santé afin de faciliter la prise en charge des patients

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est la sauvegarde des intérêts vitaux des personnes

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les établissements et professionnels de la prise en charge ainsi que les équipes de veille (dont les équipes du CH Agen-Nérac), suivi ou de dépistage autorisées par la réglementation et reconnues par l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire d'Onco-Nouvelle-Aquitaine par courrier postal à *Onco-Nouvelle-Aquitaine Protection des données K-Process 203 route de Gençay 86280 SAINT-BENOIT*

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi, prise en charge, à votre éventuelle sollicitation dans le cadre d'actions de recherche nécessitant votre consentement ou aux actions de dépistage vous concernant

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Télesuivi des patients atteints de la Covid19

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de prestataire hébergeur de données de santé, : OVH ou AWS avec la solution de la société Lifen: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est le suivi des patients à domicile

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale : articles du Code de la santé publique : R 6316-4 à propos des dossiers de télémédecine et R1112-2

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : le sous-traitant, les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Téléconsultation en EHPAD

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est la société Acétiam

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture de l'hébergeur de santé OVH :
données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation comme site requis de la téléconsultation pour EHPAD participant au programme

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique) et Article R6316-4 sur le dossier de télémédecine

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant, les services de soins, les sites requérants, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier pharmaceutique

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Pharma de la société Computer Engineering: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier pharmaceutique du patient

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service de facturation

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation ou dans le cadre de rétrocession de médicaments.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Optimisation du codage

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant est la société : Cegape Société

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du sous-traitant : la plateforme Aymingsphere hébergeur de données de santé : données d'identification, données de santé

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier pharmaceutique du patient

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale Décret 2018-1254 du 26 dec 2018 encadrant les missions des prestataires externes sous la responsabilité du médecin du DIM

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service de facturation, le service du DIM

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 mois après la fin de relation contractuelle

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation ou dans le cadre de rétrocession de médicaments.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Suivi Social des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de vie personnelle, données d'identification, données économique et financières

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est le suivi social et l'accompagnement des patients dans l'accès aux droits.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est le consentement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs et instructeurs des prestations sociales

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Demander une limitation du traitement des données.
- Retirer votre consentement au traitement de vos données

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi social.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier administratif du patient

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la facturation des prestations effectuées

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale (Article L162-20 code de la sécurité sociale)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs des prestations de santé (sécurité sociale, mutuelles...), la trésorerie.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans (circulaire ad 94-2 du 18 janvier 1994)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et au suivi de la facturation.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.